



ANNULATION DU VOYAGE A PARIS

publié le 17/03/2020

En raison de la crise sanitaire actuelle le voyage à Paris, prévu du 04 au 08 mai, est annulé.
Les sommes versées par les familles seront remboursées après traitement par l'agence du dossier d'assurances.
Les chèques déposés du 09 au 13 mars ne seront pas encaissés et rendus aux familles à la reprise.
Comptant sur votre compréhension

La principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.